

INSTRUCTIONS DE COURSE

SEMAINE DE LA ROCHELLE 2023



CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERSÉRIE
DÉRIVEURS temps compensés
Grade 3



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE
CLASSE VIPER
Grade 3



CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERSÉRIE
QUILLARDS temps compensés
Grade 3



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE
CLASSE F18
Grade 3

NATIONAL JEUNE CATAMARAN Minimes temps compensés
Grade 4
NATIONAL JEUNE CATAMARAN 15.5
Grade 4
NATIONAL JEUNE CATAMARAN Nacra 15
Grade 4
NATIONAL JEUNE CATAMARAN SL 16
Grade 4

SEMAINE DE LA ROCHELLE
505 / Europe / Fireball / ILCA 4 / ILCA 6 / ILCA 7 / Tornado
Grade 5A

18 au 21 Mai 2023 LA ROCHELLE NAUTIQUE



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »
- 1.4 Application de l'annexe T.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Le tableau officiel est consultable en ligne à l'adresse suivante :
[Site officiel de la Semaine de La Rochelle](#)
Le PC course est situé à la vigie de la Capitainerie.
- 3.3 Un groupe WhatsApp permettra de relayer les informations. Les coureurs peuvent se connecter via le lien affiché sur le tableau officiel
Ci-après le lien Whatsapp :
[Lien d'inscription sur le WhatsApp de la Semaine de La Rochelle](#)

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement fourni par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés aux mâts de pavillons situés le parking.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 45 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 Les classe ou regroupement de classes seront autorisés à accéder à la cale de mise à l'eau et partir sur la zone de course, par l'envoi du ou des pavillons de la ou des classes correspondantes au mat de pavillon à terre avec un signal sonore. [DP] [NP]

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classes	Heure du briefing coureurs	Heure du 1er signal avertissement	Nb de courses	Nb maxi de course par jour
18/05	Toutes	12 H 30	14 H 30	3 courses	3 courses
19/05	Toutes	9 H 30	11 H	5 courses	6 courses
20/05	Toutes	9 H 30	11 H	5 courses	6 courses
21/05	National jeunes catamaran	8 h 30	10 H	3 courses	4 courses
21/05 journée de réserve	Autres classes	8 H 30	10 H	3 courses	4 courses

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

- 6.3 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme..
- 6.4 La journée de réserve ne sera utilisée pour une classe/série que si la régata n'est pas validée le samedi 20 mai (Cf. IC18) dans la classe considérée.

7. Les pavillons de classe sont

Classes	Pavillon
Dériveur Light	Pavillon Rose avec S noir
Dériveur Medium	Pavillon Carré Blanc
Dériveur Fast	Pavillon Jaune avec F noir
Dériveur Super Fast	Pavillon Blanc avec DL noir
Quillard voile légère	Pavillon Jaune avec QSF
Viper	Pavillon Bleu avec cata open
F 18	Pavillon Blanc avec F18 rose
Intersérie cata minime	Pavillon Carré Jaune
Nacra 15	Pavillon vert avec nacra 15 noir
SL 16	Pavillon Blanc avec SL16
15.5	Pavillon Bleu avec 15.5 noir
Tornado	Pavillon Blanc avec un T rouge
Europe	Pavillon Bleu avec sigle Europe
505	Pavillon Blanc avec 505 noir
Fireball	Pavillon Blanc avec rond rouge

8. **ZONES DE COURSE**

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.
La répartition des différentes classes et les ordres de départ seront affichés au tableau officiel.

9. **LES PARCOURS**

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera sur un tableau le numéro parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 9.3 Parcours longue distance :
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. **MARQUES**

Rond Alpha

Départ	Parcours (bouées 1A, 2A, 3S et 3P)	Parcours (bouées 1B et 2B)	Changement	Arrivée
Bateau viseur	Tétraédriques vertes LRN	Tétraédriques noires vierges	Conique bleue	stylo jaune

Rond Bravo

Départ	Parcours (bouées 1A, 2A, 3, 4S et 4P)	Parcours (bouées 1B et 2B)	Changement	Arrivée
Bateau viseur	Cylindriques vertes FFV	Tétraédriques noires vierges	Conique bleue	stylo jaune

Rond Charlie

Départ	Parcours (1, 2, 3 et 4)	Changement	Arrivée
Bateau viseur	Cylindriques Jaunes FFV	Conique bleue	stylo jaune

- 10.1 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mat d'un bateau viseur arborant un pavillon orange à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).
- 13.3 Il n'y aura pas de changement de parcours sur les parcours trapèzes.

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Toutes	40 minutes	60 minutes

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'étage de la base nautique.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'étage de la base nautique. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.
- 17.5 l'Annexe T conciliation s'appliquera

18. CLASSEMENT

- 18.1 3 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

18.5 Pour les classes présentes dans l'intersérie et pour lesquelles un classement de classe sera donné, les modalités (avec ou sans recalcul des points) seront données au plus tard le 18 mai 2023.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 Émargement

(i) A chaque sortie et retour à terre y compris lors d'un retour à terre signalé par l'envoi des signaux Aperçu sur H ou N sur H, un émargement sera mis en place. Les émargements auront lieu sous le tivoli situé sur le parking de la cale.

Cet émargement est obligatoire et doit être effectué par un membre de l'équipage du bateau ou par le responsable majeur de celui-ci en cas d'impossibilité pour causes médicales (malade, visite médecin) ou techniques (réparations), avant le départ sur l'eau et au retour à terre.

(ii) L'émargement sera ouvert deux heures (02H00) avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour.

(iii) Pénalités sans instruction (modification des RCV 63.1 et A5) données par le comité de course après transmissions des feuilles d'émargement :

Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 15% à l'ensemble des courses courues du jour.

(iv) Heures limites pour émarger :

Au départ : heure du premier signal d'avertissement de la première course du jour.

Au retour à terre : heure limite de réclamation ou 1 (une) heure après l'envoi des pavillons Aperçu sur H ou N sur H sur l'eau.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

19.4 Canaux VHF :

Rond Alpha : 8

Rond Bravo : 13

Rond Charlie : 73

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés comme suit

Rond Alpha pavillon A

Rond Bravo pavillon B

Rond Charlie pavillon C

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par un autocollant fourni par l'OA.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS [DP] [NP]

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

A terre des poubelles seront à disposition. En cas de problème observé, le pavillon P avec l'Aperçu sera envoyé à terre et aucun départ sur l'eau ne sera fait tant que le parking ne sera pas propre. Cette épreuve est inscrite dans une démarche écoresponsable expérimentale décrite à titre indicatif dans la Charte donnée en annexe.

25 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux et dans le port.

26. PRIX

- Championnats de France intersérie dériveurs et quillards pour chaque groupe créé (Cf. AC14.3), F18 et Viper les 3 premiers recevront une médaille d'or, d'argent et de Bronze
- National Jeune Catamaran : les 3 premiers de chaque classe recevront un trophée
- Autres classements : à la discrétion de l'organisateur

27 MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE

Tous les championnats de France doivent appliquer les principes de manifestation éco-responsable. Cela comprend les 15 axes suivants dont le détail est donné en annexe :

1	Une alimentation durable	9	La contribution à une société plus inclusive
2	La mobilité durable	10	La promotion de l'égalité femmes – hommes
3	La réduction des déchets	11	L'accessibilité pour les personnes Situation de Handicap
4	Les sites naturels, espaces verts et biodiversité	12	La cause solidaire
5	La préservation des ressources en eau et en énergies	13	La gestion responsable des bénévoles et des volontaires
6	Les achats responsables	14	La mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'évènement
7	Le sponsoring	15	L'éducation au développement durable
8	L'empreinte numérique		

Lien vers la charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'évènements : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/environnement/charte_orga_evenement.pdf

Arbitres désignés :

Présidents-es des comités de course : Raymond Goyer
Sylvianne Annonier
Jacques Davaine
Bernard Bonneau

Président du jury :

Ci-après le lien Whatsapp :

<https://chat.whatsapp.com/JqpGxqiZPKpC8yyHNGGYa2>

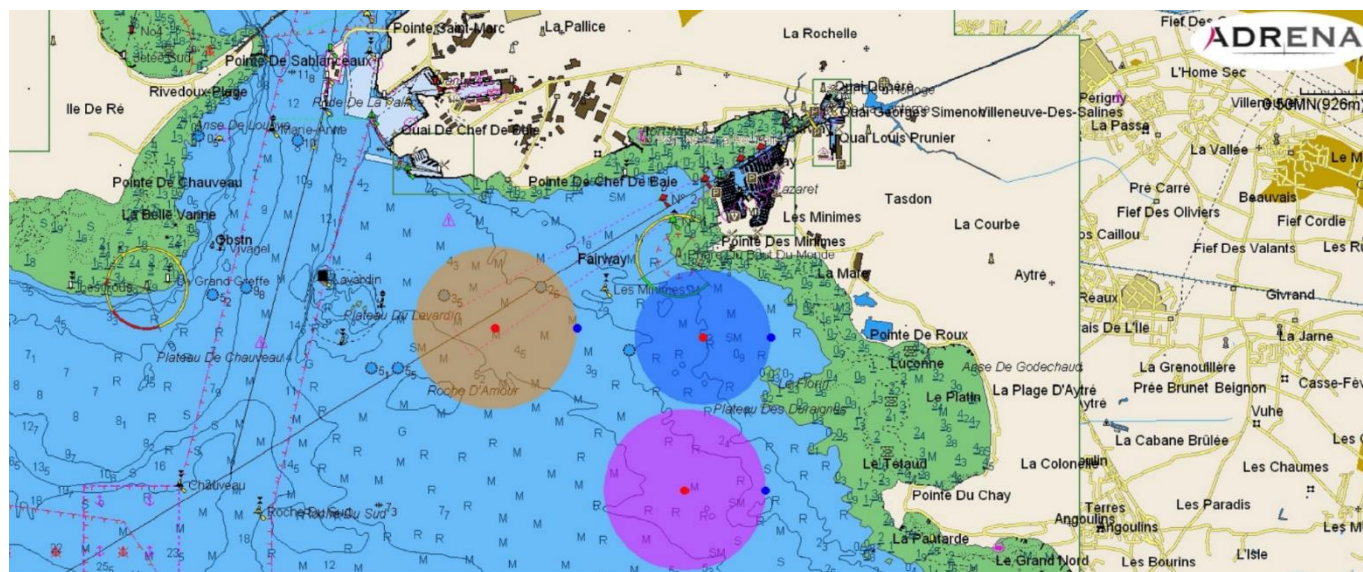


ANNEXE ZONES DE COURSE

Rond violet : Rond Alpha : Rond National Jeunes Catamarans

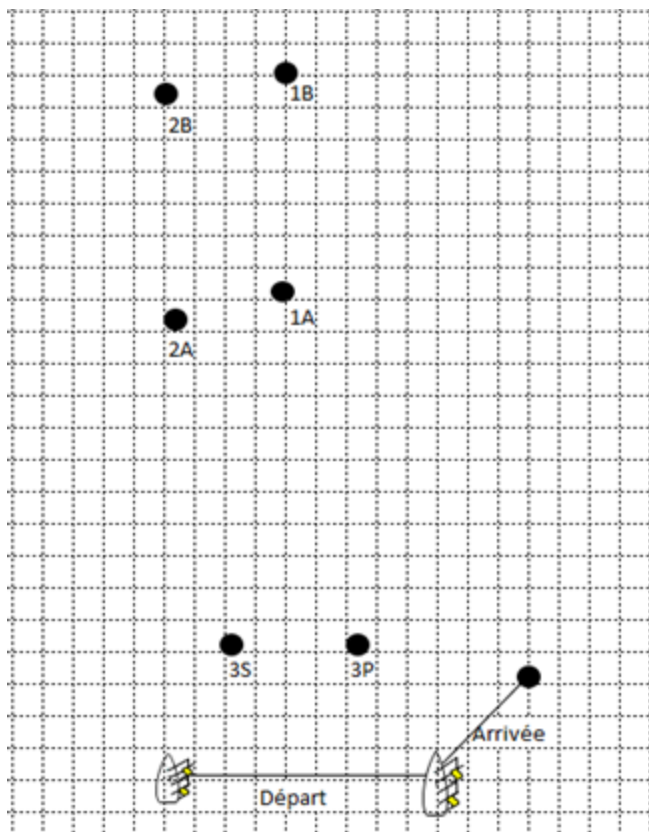
Rond orange : Rond Bravo : Rond Dériveurs Fast + Cata adultes

Rond bleu : Rond Charlie : Rond dériveurs Light et Medium + Europes + Quillards

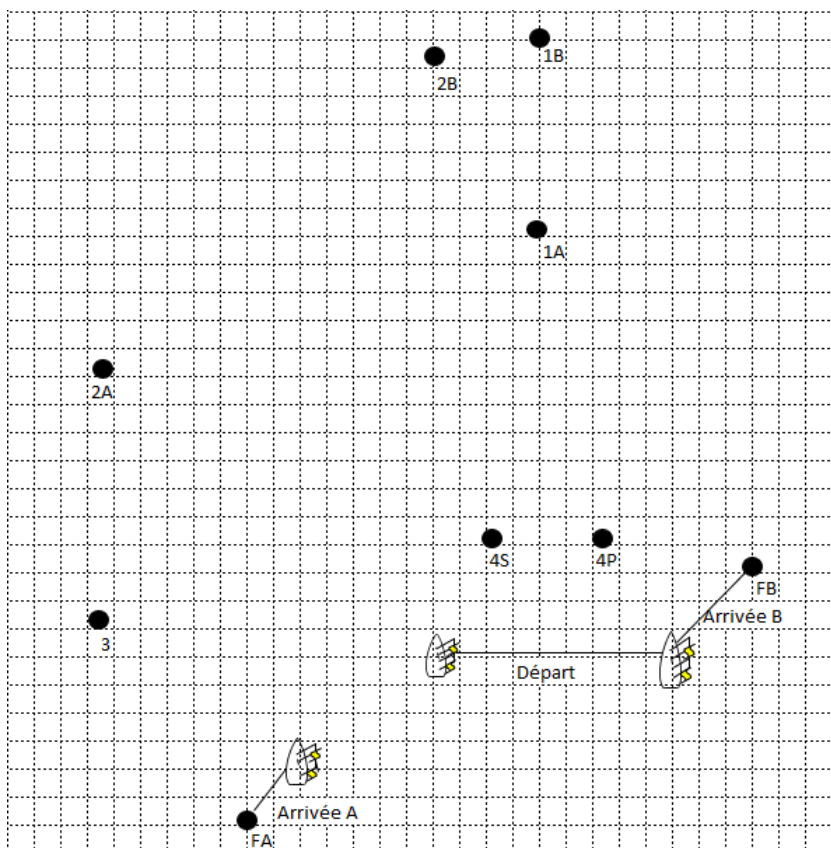


ANNEXE PARCOURS

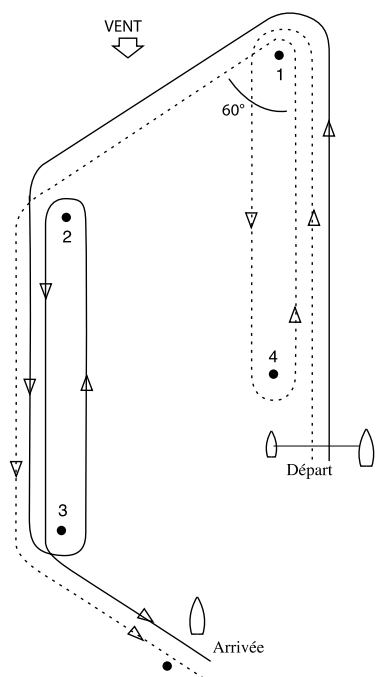
Rond Alpha



Rond Bravo



Rond Charlie



Parcours 1 outer 1 tour : Départ 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée

Parcours 2 inner 1 tour : Départ 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

Parcours 3 outer 2 tours : Départ 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 2 – 3 – Arrivée

Parcours 4 inner 2 tours : Départ 1 – 4 – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – Arrivée

Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements



Engagement 1 : Alimentation durable

- Privilégier les circuits courts et de saison pour les matières premières
- Privilégier les produits non transformés (ex un fruit plutôt qu'une compote à boire)
- Proposer une alimentation diversifiée et équilibrée
- Privilégier les contenants réutilisables et/ou biodégradables

Engagement 2 : Mobilité durable

- Privilégier des hébergements proches du site de compétition pour les organisateurs, les arbitres
- Insister sur les possibilités de co-voiturage

Engagement 3 : Réduction des déchets

- Obligation de mettre en place un système de tri des déchets en adéquation avec la politique publique locale
- Avoir un nombre de poubelles suffisant
- Rappeler que sur l'eau les détritiques peuvent être déposés sur les bateaux des officiels
- Limiter au maximum le plastique à usage unique. Privilégier les gourdes par exemple
- Mettre en place l'opération « Régate propre »

Engagement 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité

- Utiliser la fiche réflexe de la FFVoile sur les plantes aquatiques envahissantes

Engagement 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies

- Un seul rinçage à la fin du championnat (si possible ne pas utiliser d'eau potable)
- Inciter à la mutualisation des moyens nautiques des entraîneurs

Engagement 6 : Achat responsables

Engagement 7 : Sponsoring

- Vérifier la position des partenariats conclus en termes de développement durable (exemple : partenariat crème solaire mais quel type de crème solaire)

Engagement 9 : Contribuer à une société plus inclusive

- Mettre en avant les actions de l'association « colosse aux pieds d'argile »

Engagement 10 : Promotion de l'égalité Femmes-Hommes

- Prêter attention à faire une communication égalitaire hommes/femmes, non discriminante

Engagement 12 : Cause solidaire

- Promouvoir des associations locales quand cela est possible
- S'appuyer sur les conventions nationales que la fédération a signé : No Plastic In My Sea...

Engagement 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires

- Favoriser l'intégration des bénévoles au sein des équipes

Engagement 14 : Mobilisation interne à la démarche d'éco responsabilité de l'évènement

- Briefing des différentes parties prenantes (coureurs, organisation, bénévoles...) à la démarche écoresponsable mise en place
- Mettre en place l'opération parking propre
- S'appuyer sur les associations locales pour mettre en place des animations